

Chers parents,

Dans le contexte particulier que nous traversons actuellement, **l'école à distance** s'est mise en place. L'enjeu, pour vous, parents, est de favoriser les conditions dans lesquelles vos enfants poursuivront leurs apprentissages, avec leur enseignant.e à distance.

Pour rester impliqués, les enfants ont besoin d'un rythme régulier (heures de lever/coucher, heures des repas, habillage...), et donc d'un temps de travail organisé.

Voici quelques idées.

- Fixer des horaires de travail scolaire, et de « récréés à la maison » : les écrire et les afficher. (Durées selon les conseils des enseignants de classe)
- Des sonneries peuvent être mises en place à l'aide d'un portable en mode Alarme, pour indiquer la mise au travail et la « récré ». Cela apportera une nouveauté qui les amusera et surtout, évitera les « *Allez, on s'y met !* » répétés et sources de tension ;
- Leur installer un espace de travail fixe, qu'ils retrouveront à chaque fois : pas besoin de sortir ni ranger leurs affaires entre deux séances de travail. Si possible, à proximité d'une fenêtre (pour la luminosité et permettre que le regard s'évade).
- Prévoir, dans la mesure du possible, des temps où ils s'oxygènent à l'extérieur, à la lumière du jour et où ils se dépensent physiquement. (Bien entendu, en dehors de tout contact avec d'autres personnes.)

Enfin, ce nouveau mode de vie sera sûrement l'occasion de ralentir, de ne pas remplir... Ce nouveau rapport au temps risque d'être compliqué à gérer pour certains enfants : laissons une petite place à l'ennui, qui permet de développer leur créativité et de nourrir leur monde intérieur... sans trop d'écrans...

Bon courage à vous durant ces semaines inédites, qui nous poussent à inventer de nouveaux modes de fonctionnement.

Je reste à votre disposition par mail : s-lelimantour@ddec53.fr

Sandrine Le Limantour
l'enseignante spécialisée de l'école.